

## Les occultistes, les francs-maçons et le Tarot



Alors que se développe la Franc-maçonnerie spéculative et que commencent à se constituer les hauts grades (1745, l'Ancienne Maîtrise bordelaise et ses 10 degrés ; l'Ancienne Maîtrise parisienne et ses 14 degrés ; 1770, le Rite de Perfection et ses 25 degrés ; 1783, les 33 degrés du REAA), un certain nombre de francs-maçons commence à s'intéresser de près au tarot, à ses rapports éventuels avec la kabbale et la Franc-maçonnerie.

Par ailleurs, les autorités maçonniques attirent l'attention des frères sur l'importance de la connaissance de l'hébreu et de la kabbale. Dans la *Circulaire aux deux hémisphères* datée de 1802, le Suprême Conseil du 33<sup>e</sup> degré écrit que « des variantes et des irrégularités se sont insinuées en masse dans les degrés symboliques par suite du manque de connaissance maçonnique chez nombre de ceux qui président aux tenues, particulièrement chez ceux qui ne connaissent pas la langue hébraïque où tous les Mots et Mots de Passe sont donnés. Ceci est si fondamentalement nécessaire à un homme de science pour présider une Loge qu'un grand préjudice peut naître de la plus infime dérogation au cours d'une cérémonie d'initiation... »

Il donne l'exemple de la lettre Shin et de ses deux prononciations suivant sa ponctuation et son rapport avec le mot de passe *Schiboleth*.

Il n'hésite pas à traiter d'ignares les frères qui par leur manque de connaissance ont altéré les rituels. Il ajoute que « la représentation Sublime de la Divinité formée dans le degré de Compagnon ne peut être expliquée de façon correcte que par ceux qui ont quelque connaissance du Talmud ».

Quant aux degrés des Loges de Perfection (du 4<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup>, les degrés « Sublimes »), il rappelle que « la plupart des Mots dans les degrés Sublimes sont dérivés des langues chaldéenne, hébraïque et latine » et qu'il est donc indispensable de connaître ces langues<sup>5</sup>.

## — LES FRANCS-MAÇONS ET LES FANTASMES DE L'ÉGYPDOMANIE

✂ 1781, COURT DE GÉBELIN (1719 - 1789) ATTRIBUE À THOT  
L'INVENTION DU TAROT

C'est un franc-maçon, membre de la loge des Neuf Sœurs, et pasteur protestant, Court de Gébelin, qui lance l'usage de la lecture ésotérique du Tarot et le fait remonter à l'ancienne Égypte.

En relation étroite avec le très célèbre franc-maçon Willermoz, il cherche à en décrypter les images dans le huitième volume de son volumineux *Monde primitif*<sup>6</sup> paru en 1781. Il y insère un texte d'un certain M. le C. de M. (le comte de Mellet) qui présente Thot comme l'auteur du tarot. Il nomme les triomphes « *atous* », donne au Fou le numéro 0 Zéro et le place après la carte XXI qu'il nomme « *Le Temps mal nommé le Monde* », le personnage central étant d'après lui la déesse du Temps. Le Pape devient le Grand Prêtre ; La Papesse, la Grande Prêtresse ; Le Chariot, Osiris Triomphant ; l'Étoile, la Canicule ou Sirius ; le Diable, Typhon ; la Maison Dieu, le Château de Plutus (soit le pharaon Rhampsinit d'Hérodote, en fait Ramsès).

---

5. On notera que rien n'a changé ; le franc-maçon d'aujourd'hui ayant perdu son latin l'interprète comme étant du chinois !

6. Court de Gébelin, *Le Monde primitif* (numérisé).